



Inverser ordre prénoms nouveau né

Par Elle

Bonjour, nous avons fait la déclaration de naissance de notre bébé tout juste né. Nous avons beaucoup hésité sur le prénom et maintenant que la déclaration est faite nous nous rendons compte que nous préférons le prénom que nous avons inscrit en deuxième. Est-il possible de faire changer l'ordre des prénoms facilement sachant que la naissance est récente?

Merci

Par ESP

Bonjour

J'ai lu que les parents disposent de 5 jours ouvrés à compter du lendemain de l'accouchement pour faire la déclaration. Il s'agit du seul délai pour changer le prénom d'un bébé après sa naissance.

Notez cependant que si un enfant possède plusieurs prénoms dans son acte de naissance, il peut choisir celui qu'il veut comme prénom usuel, c'est-à-dire à utiliser au quotidien.